

*Bulletin
municipal*

Pendant les vacances, les écoles ont fait peau neuve. Le bâtiment de Marenla a subi un rajeunissement spectaculaire.

Informations

26 Novembre 1991.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Absents: M.M.Legrand-Pocholle.

Auditeurs: 10.

Séance ouverte à 20h30.

=====

En ouvrant la séance, M. le Maire rappelle le souvenir de M. Brongniart, Curé de Marenla depuis 1947, décédé deux semaines auparavant, et explique la présence dans l'auditoire d'une délégation du Conseil paroissial, venue pour répondre à d'éventuelles questions posées par les Conseillers municipaux.

Eglise et presbytère:

- Pour les obsèques de M. Brongniart (à Servins), la Commune a participé à l'achat d'une couronne de fleurs (400F pour chacune des trois Communes: Marenla, Loison, St-Denoëux).
- Il a été demandé, pour la célébration future des cérémonies dans l'Eglise, l'achat d'un matériel de sonorisation (micro, haut-parleurs, amplificateur). Après consultation des devis, le Conseil donne son accord pour un ensemble mobile (9000 F) qui pourrait être utilisé dans d'autres circonstances. Accord également pour l'installation d'un projecteur supplémentaire et la révision des sonneries électriques des cloches.
- La décision concernant l'utilisation du presbytère sera prise ultérieurement. Un local étant demandé pour l'enseignement du catéchisme, le Conseil donne son accord pour la salle polyvalente, le Mercredi matin.

Bulletin n°18: Aucune observation.

Application des décisions:

- Sonorisation de l'Eglise: voir ci-dessus.
- Travaux de voirie effectués par l'Entreprise Lefrançois.
 - Commune: Débroussaillage des chemins: 4892 F.
 - Terre de remblai (parking Mairie): chargement et nivelage: 4922 F.

A.F.R.: Nivelage des bas-côtés, fourniture et transport de cailloux: 7118 F.

Réunions: Depuis le 30 Août 1991, la Commune a été représentée à 12 réunions diverses.

Licence boissons: La licence 4 dont la Commune est propriétaire a été déclarée valide. Rien ne s'oppose plus à sa revente.

Eau du réseau de distribution: Une analyse en a été effectuée par l'Institut Pasteur de Lille (prélèvement effectué chez un habitant le 23 Septembre 1991). Conclusions: Eau d'alimentation de minéralisation moyenne--Résultats bactériologiques satisfaisants.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Vallée de la Canche: Une Assemblée générale des Représentants des 18 Communes adhérentes (y compris Marenla) a eu lieu à Etaples. Il y a été annoncé qu'une nouvelle tranche de travaux de nettoyage va débiter entre Brimeux et Beaurainville.

Impôts locaux: Il est rappelé que sur l'avis de perception des taxes figure non seulement la part communale, mais aussi les parts départementale et régionale.

Conseil d'Ecole du R.P.I. Brimeux-Lépinoy-Marenla: Il a eu lieu le 16 Novembre 1991.

Deux nouveautés pédagogiques ont été proposées:

--La parution d'un Journal scolaire.

--La Classe de mer (qui se pratique déjà dans bon nombre de Communes). Elle aurait lieu les 4, 5, 6 et 7 Mai 1992, au Centre O.C.C.E. d'Equihen, sous la responsabilité de Mme Deroo et M. Sagot. Sont concernés les enfants des CM1 et CM2, soit 29 élèves. Son coût est de 640 F par enfant. Le transport serait assuré par les parents. Financement: les Conseils municipaux des 3 Communes sont sollicités: la participation souhaitée serait de 400 F par élève (17 de Brimeux, 6 de Lépinoy, 6 de Marenla). Les Coopératives verseraient 40 F par enfant. Il resterait donc à la charge des familles 200 F par enfant. Dans un premier temps, la Classe de mer aurait lieu tous les deux ans.

La dépense à envisager pour le Budget communal 1992 serait donc de 2400 F. Une discussion animée s'engage, certains étant persuadés qu'il s'agit de vacances, M. le Maire expliquant qu'il s'agit au contraire d'une possibilité pédagogique supplémentaire (observation et étude d'un environnement autre que celui auquel les enfants sont habitués, vie en commun enrichissante, etc...). En conclusion, la participation financière de Marenla est acceptée par 5 voix pour, 3 contre et 1 neutre.

Photocopieur: celui de l'école étant en panne, M. le Maire fera le nécessaire pour faire effectuer sa réparation.

Conduite d'eau Chemin du Val à Dents: En Janvier, une répartition financière proportionnelle entre les usagers concernés sera établie, et chacun pourra prendre sa décision.

Rue Blanche: Un devis a été présenté pour la remise en état de la Rue Blanche (sur 290 mètres). Pour la remise en forme et le goudronnage, la dépense s'élèverait à 85000 F. Compte-tenu de l'utilisation limitée de ce chemin, une solution moins coûteuse sera étudiée. Néanmoins, la réfection de la partie entre la route et la montée sera réalisée.

Urbanisme: La Mairie a transmis plusieurs demandes de renseignements ou certificats d'urbanisme pour des terrains situés dans la Commune. M. le Maire en donne connaissance au Conseil.

Chemin Rue du Bas (entre M. Pichonnier et M. Delattre): la Commission des Chemins verra sur place ce qui est possible.

Assemblée générale du SIVOM: elle a eu lieu le 14 Novembre 1991 (de 18h à 23h). M. le Maire, qui y représentait la Commune avec le 2ème adjoint, en expose le résumé devant le Conseil.

Au cours de cette Assemblée, chaque responsable des sept Sections a fait part de son action et de ses projets.

La Section Ordures ménagères installera bientôt gratuitement dans chaque Commune des containers à verre, d'autres à papier, ce qui permettra de diminuer le tonnage des ordures ménagères qui augmente sans cesse.

Conformément à la décision du Conseil municipal, M. le Maire avait adressé une lettre à M. le Président du SIVOM, annonçant le retrait de Marenla des Sections économique, touristique et culturelle.

M. le Maire demande de rediscuter pour l'adhésion à la Section culturelle, la création envisagée d'une Ecole cantonale de Musique dépendant de la participation du plus grand nombre possible des 24 Communes du SIVOM.

Après discussion, le Conseil maintient son retrait de la Section culturelle.

Elections: Pour les Conseillers généraux (Pas-de-Calais) et les Conseillers régionaux (Nord-Pas-de-Calais), elles auront lieu les 22 et 29 Mars 1992.

Après-midi récréative organisée pour les enfants de Marenla:
Samedi 14 Décembre de 14h30 à 17h30. (par le Comité des Fêtes)

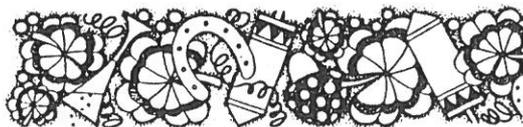
Goûter du 3ème âge offert par la Commune: Les inscriptions pour le goûter seront prises à domicile entre le 9 et le 12 Décembre. Les personnes de moins de 65 ans pourront y prendre part (participation aux frais: 20 F. S'inscrire en Mairie avant le 12 Décembre).

Colis de Noël: 59 colis seront distribués (55 de plus de 65 ans + 4 employés communaux.)

Friandises aux enfants: la distribution aura lieu le Samedi 21 Décembre à 10h30 dans la Salle polyvalente.

Séance close à minuit un quart. (Rédigé et imprimé par E. Secrétin)

M. le Maire remercie le Comité des Fêtes de Marenla et sa Présidente, et toutes les personnes qui les ont aidés, pour la réussite des festivités de la Ducasse du village.



La ducasse battait son plein



Le week-end dernier, la fête battait son plein à Marenla. Grâce au comité des fêtes entraîné par la présidente Mme Rouzé, entourée d'une dynamique équipe, une grande soirée repas dansant avait été organisée samedi.

Devant le succès de cette manifestation l'année dernière, les organisateurs avaient dû investir dans la location d'un bal monté, qui libéra un plus grand espace de

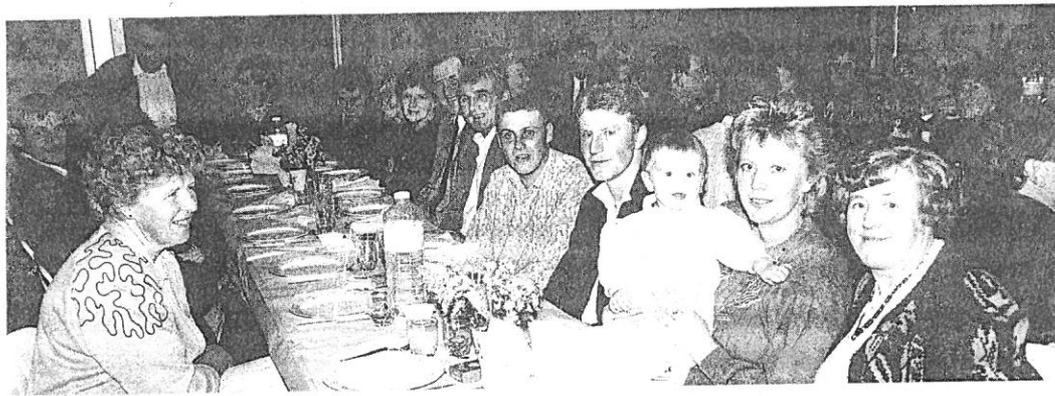
danse. Si les mets furent excellents, l'ambiance ne tomba que tard, très tard dans la nuit. Il faut dire, que le choix de Laurent, l'homme orchestre pour l'animation musicale avait été judicieux.

Le lendemain après-midi, place fut faite sous le chapiteau aux musiciens de l'Union Musicale, qui donnèrent un concert de grande qualité.

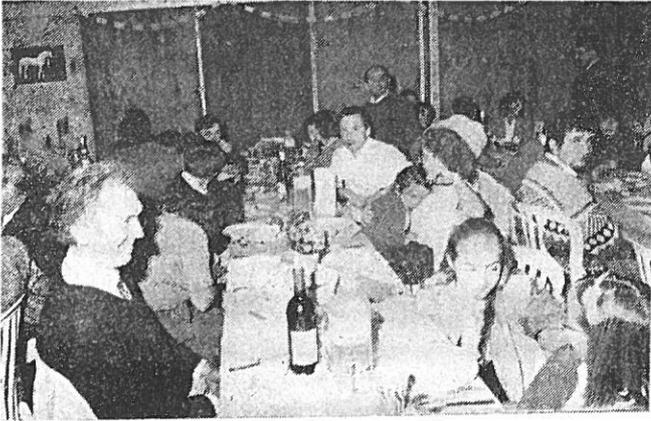
Domage que la population

locale ait quelque peu boudé ce rendez-vous. En effet, on peut, pour diverses raisons, ne pas apprécier les soirées dansantes et par contre apporter son encouragement au dévouement des musiciens bénévoles aurait été apprécié.

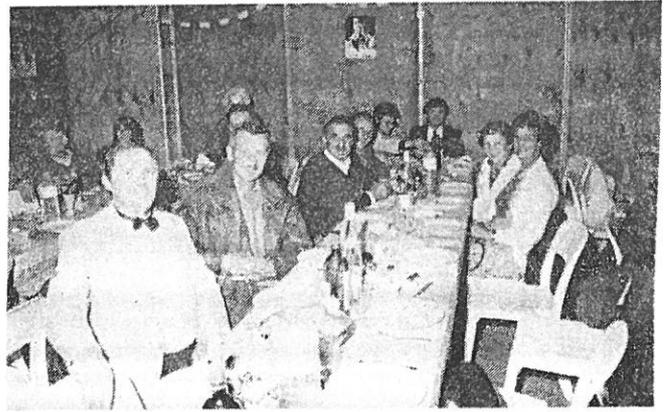
En fin de journée, Laurent reprit son accordéon et sa sono et relança les danseurs pendant quelques heures dans un rythme effréné.



MARENLA.- Bravo et merci Mme Rouzé



Un chapiteau comble



Venus de toute la région pour se distraire

Quéasse 1991
(12-13-October)

Joyeuses Agapes pour les aînés



Chaque année, les aînés du club de Marenla prennent plaisir à se retrouver autour de la table de Mme Cornuel à Beaurainville pour leur repas annuel. Et pour cause, il ont la garantie d'un succulent repas. Donc, jeudi dernier, les membres de "l'Amitié des

aînés" fêtaient leur 8^e anniversaire. Le club a en effet été créé le 1^{er} octobre 1983, depuis, il continue de rassembler à intervalle régulier les aînés de la commune, même si depuis les rangs se sont clairsemés.

Jeudi, au nombre de trente

trois, il pouvaient en tous cas compter sur Mme Paule Pocholle, qui porte allègrement ses 87 ans. A la table d'honneur, on notait la présence de M. Hertault, président du club et de M. Eugène Secrétin, maire de Marenla.

Repas annuel
du Club
"L'Amitié
des Aînés"
(17 Octobre 1991)

